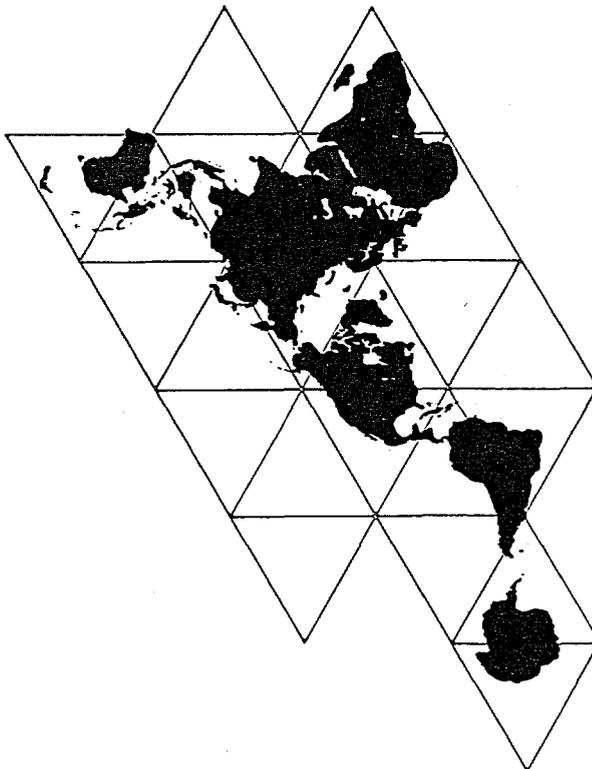


b3 462171 (F)

Vue d'ensemble

Mars 1989

Le Canada et l'Organisation de coopération et de développement économiques



Introduction

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) regroupe les 24 démocraties industrialisées de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et de la région du Pacifique.¹ Ces pays comptent pour 16 % de la population mondiale et pour les deux tiers de la production du globe. L'Organisation a avant tout pour but de trouver et de discuter des façons constructives, compatibles et convergentes d'aborder les problèmes économiques et sociaux en vue de susciter une croissance économique durable qui ne soit pas de nature inflationniste et d'assurer de l'emploi et une amélioration du niveau de vie aux populations de ses pays membres et à l'ensemble de l'humanité.

Origine et buts

L'Organisation de coopération et de développement économiques fut officiellement créée le 30 septembre 1961 à la suite de la signature, le 4 décembre 1960, de la Convention de l'OCDE. La nouvelle organisation remplaçait l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) qui avait été créée en 1948 pour aider à coordonner la reconstruction, avec l'appui du Plan Marshall américain, des économies européennes ravagées par la guerre. Dès 1960, l'Europe de l'Ouest était de nouveau florissante et le niveau de vie de sa population atteignait de nouveaux sommets. Chacun s'entendait pour dire que l'interdépendance des pays industrialisés exigeait une extension de la coopération économique au delà de l'Europe.

1. Allemagne (République fédérale), Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie. (La Yougoslavie jouit d'un statut spécial.)



Le Canada et les États-Unis se sont joints à l'OCDE le 4 décembre 1960. L'adhésion du Japon en 1964, de la Finlande en 1969, de l'Australie en 1971 et de la Nouvelle-Zélande en 1973 portait le nombre total de pays membres à 24. Outre la Commission des Communautés européennes qui contribue aux travaux de l'OCDE, la Yougoslavie participe à bon nombre d'activités.

L'OCDE a beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies pour aller bien au delà du mandat initial de l'OECE. Son travail englobe maintenant la gamme complète des questions économiques et sociales avec lesquelles les gouvernements nationaux sont aux prises, à savoir l'agriculture, la pêche, la main-d'œuvre, l'énergie, l'environnement, le commerce, les investissements et les politiques économiques, de même que les questions économiques de portée internationale.

Comment fonctionne l'OCDE

Le Conseil de l'OCDE est l'organisme de direction qui chapeaute l'organisation. Il est présidé par le secrétaire général de l'OCDE et se compose de représentants de chaque pays. Les représentants permanents de chaque pays, qui ont le rang d'ambassadeur, siègent normalement aux réunions du Conseil. Une fois par an, les ministres des Affaires étrangères, des Finances et du Commerce participent à une session ministérielle du Conseil de l'OCDE. C'est, pour les chefs politiques, l'occasion de discuter des grandes questions économiques et sociales de l'heure. Ils publient un communiqué qui expose les orientations sur lesquelles ils se sont entendus et donne au travail de l'Organisation l'impulsion du pouvoir politique.

Le Conseil s'appuie sur un Comité exécutif composé de quatorze membres; sept pays² en sont membres permanents et sept autres en font partie à tour de rôle. Le Comité exécutif, en session spéciale, réunit trois fois l'an des hauts fonctionnaires chargés des relations économiques internationales pour discuter de diverses questions économiques, commerciales et sociales sans les dissocier les unes des autres et pour préparer la session ministérielle de l'année suivante.

Les Comités de l'OCDE, dont le nombre dépasse la trentaine, plus un grand nombre de groupes de travail et de groupes d'experts, se

chargent de réaliser le travail de l'Organisation dans ses divers domaines d'activité. Les pays y sont représentés soit par des membres de leur délégation permanente, soit le plus souvent par des experts des administrations nationales.

Le Secrétariat appuie le Conseil et les Comités dans leur travail. Le secrétaire général dirige un personnel de 1700 fonctionnaires venant de divers pays, dont 530 sont des professionnels recrutés pour leurs compétences manifestes. Des experts-conseils provenant des universités, entreprises, banques et administrations publiques viennent s'y ajouter au besoin. Leur travail consiste à préparer sur les questions à l'étude des analyses impartiales et du plus haut niveau que les membres utilisent ensuite comme documents de référence dans leurs délibérations; ces analyses contribuent aussi à éclairer le public sur les questions à l'étude. L'OCDE publie un nombre considérable d'études et produit des statistiques de référence utilisées dans le monde entier.

Le processus d'études nationales, par lequel les membres étudient collectivement leurs politiques respectives (dans des domaines comme la macro-économie, la technologie et l'énergie), en s'appuyant sur les analyses établies par le Secrétariat, est un outil de travail fondamental de l'OCDE. Ce mode d'étude comparative permet aux gouvernements des pays membres d'évaluer leurs politiques par rapport aux normes internationales.

Les décisions de l'OCDE se prennent presque toujours par voie de consensus. Le but est d'arriver à des politiques fondées sur une compréhension mutuelle, et non pas d'imposer les vues d'un pays à un autre. L'analyse, l'échange d'information, le partage des expériences vécues et la discussion rendent les pays membres plus sensibles à l'incidence de leurs actions sur autrui dans leurs efforts pour trouver des solutions et stratégies compatibles. Même si la plupart des ententes sont conclues sans formalité ni battage publicitaire, les pays membres peuvent, s'ils le jugent approprié, prendre des décisions collectives et les faire connaître au moyen de communiqués, de déclarations, de Recommandations, de Décisions et de codes de conduite.

Le Canada et l'évolution de l'OCDE

Fortement attachés à la coopération multilatérale dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens furent à l'avant-garde des efforts

2. Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni.

de construction et d'orientation des institutions internationales de l'époque. Il n'est pas étonnant qu'au moment de la création de l'OCDE, un Canadien, le ministre des Finances de l'époque, M. Donald Fleming, fut choisi pour présider sa première Session ministérielle en 1961. Au cours des années qui suivirent, les ministres canadiens ont contribué activement à orienter l'OCDE vers de nouveaux domaines pour favoriser une coordination économique internationale plus efficace. En 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, et le ministre des Finances, Michael Wilson, ont présidé la 25^e Conférence ministérielle annuelle de l'OCDE.

Outre les analyses produites par le Secrétariat, les échanges d'information et la mise en commun des expériences donnent aux Canadiens un précieux aperçu des politiques nationales de bon nombre des principaux partenaires économiques du Canada. Les études de l'OCDE analysent de l'extérieur, de façon à la fois critique et impartiale, la performance et les politiques économiques du Canada. D'autre part, les discussions au sein de l'OCDE permettent aux décideurs canadiens d'influer sur les politiques des partenaires du Canada qui font partie de l'OCDE et d'aider à trouver des solutions aux problèmes économiques internationaux. Bref, pour le Canada, en plus d'être une des pierres d'angle du système économique multilatéral, l'OCDE est d'une aide inestimable pour l'élaboration des politiques nationales.

La coordination des politiques économiques

L'OCDE est surtout connue pour son rôle de coordination des politiques macro-économiques. L'objectif dans ce domaine est d'encourager des politiques qui conjuguent une croissance économique soutenue, le plus haut niveau d'emploi possible et la stabilité des prix.

Au sein du Comité de politique économique, les représentants des pays membres se réunissent deux ou trois fois l'an pour évaluer une vaste gamme de politiques économiques, examiner et critiquer leurs approches respectives, et échanger leurs perceptions des perspectives économiques. L'apport du Secrétariat consiste à

analyser les conséquences des politiques macro-économiques de ses membres dans l'optique de la performance économique nationale et internationale. Ses analyses et ses prévisions économiques sont mondialement réputées.

Les nombreuses publications de l'OCDE, comme les *Études économiques* de chaque pays membre, les *Perspectives économiques* (biennal) et les *Perspectives de l'emploi* (annuel), tâtent continuellement le pouls de la situation économique mondiale et des membres de l'OCDE à l'intention des gouvernements, des entreprises, des universités, des médias et du grand public.

Le Canada considère l'OCDE comme l'endroit idéal pour faire progresser les questions économiques internationales. En tant que membre des Sommets économiques et du Groupe des Sept (ministres des Finances), il joue un rôle actif dans les discussions économiques de l'OCDE.

L'OCDE, le défi économique et l'adaptation au changement

Le milieu économique international a beaucoup changé depuis la création de l'Organisation en 1961. Les années 60 furent, à bien des égards, l'âge d'or des pays membres de l'OCDE. À la première réunion ministérielle, les participants ont fixé à 50 % l'objectif de la croissance économique pour la décennie; en fait, le PIB réel s'est accru de 70 % et le taux d'inflation a rarement dépassé 3 %. Par contre, les années 70 et 80 ont présenté une série de défis de taille : faibles taux de croissance, effondrement des taux de change fixes, protectionnisme commercial, crises du pétrole, inflation, stagnation économique, chômage persistant, dégradation de l'environnement et nouveau rôle spectaculaire des sciences et de la technologie dans la croissance économique.

Pour relever ces défis, l'OCDE a réorienté ses efforts. Plusieurs des nouveaux thèmes abordés, notamment l'ajustement des structures, le protectionnisme, la technologie et l'adaptation socio-économique, les aspects écologiques de la croissance économique et la sécurité énergétique, débordent les approches sectorielles traditionnelles.

Le ralentissement de la croissance dans les années 70 a, par exemple, suscité des questions sur la capacité des économies de l'OCDE à s'adapter aux changements de situation, à créer

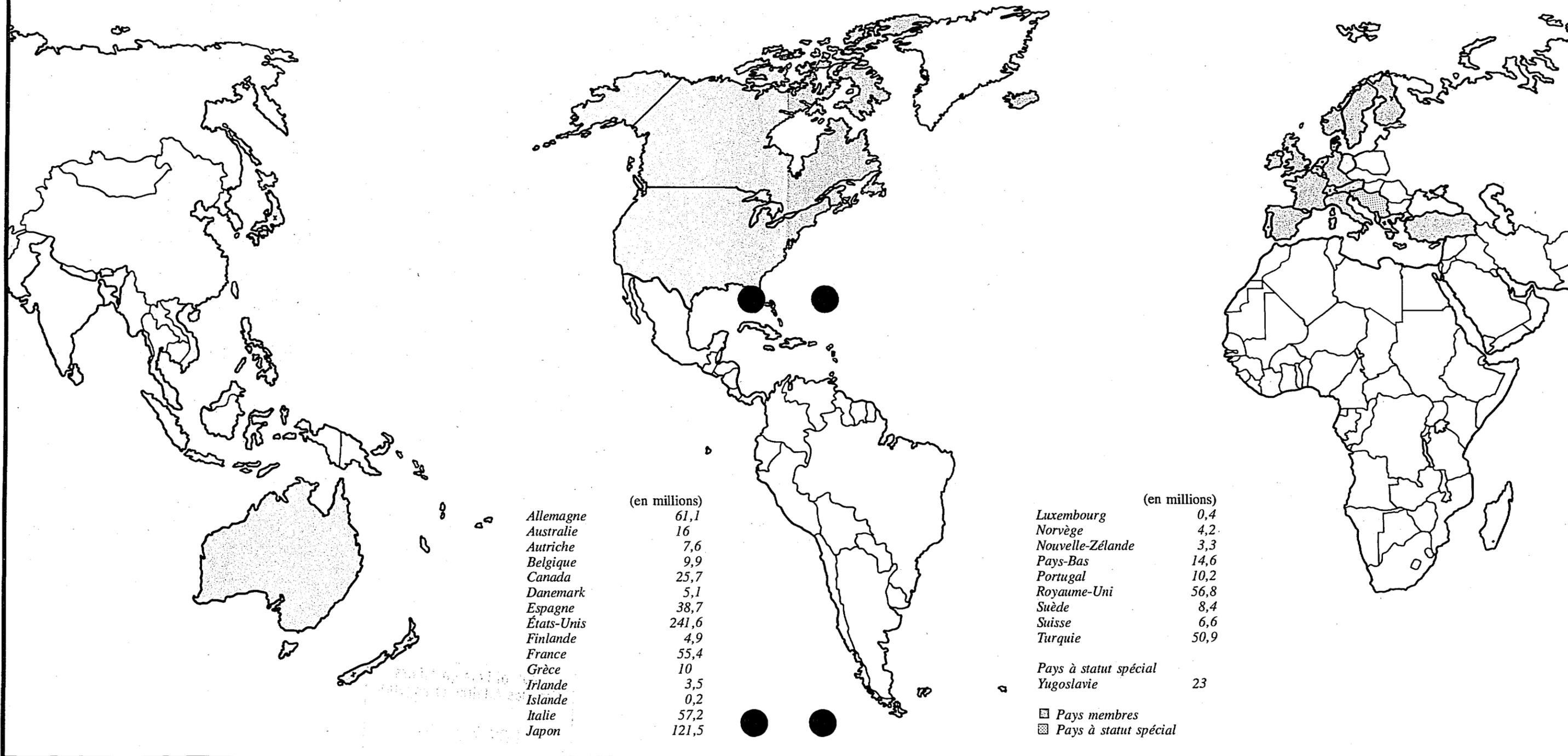
Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

NOV 23 2000

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

6030025P

Membres et population





de nouvelles possibilités et à répartir les ressources autrement. L'OCDE ayant résolu de définir ce problème d'ajustement structurel, le Comité de l'agriculture s'est penché sur les excédents agricoles, le Comité de l'industrie a examiné les changements techniques et l'évolution des avantages comparés, le Comité des marchés financiers a fait une étude des marchés de capitaux les plus efficaces et novateurs, et le Comité de politique économique a analysé les effets de la hausse des dépenses publiques.

En 1987, l'OCDE a publié un rapport de synthèse, *Ajustement structurel et les entreprises multinationales*, qui intègre chacun de ces thèmes. Ce rapport constitue un guide précieux pour établir les politiques nationales. Les pays membres de l'OCDE prennent actuellement des mesures pour donner suite aux politiques prescrites.

L'expansion du commerce à laquelle les signataires s'engageaient est l'un des piliers de la Convention de l'OCDE. Au cours de la dernière décennie, l'OCDE a cherché à maintenir et à améliorer le système libre de commerce multilatéral en cherchant à convaincre les gouvernements de résister aux mesures restrictives et d'éliminer tout ce qui dénature le commerce. Le Comité des échanges de l'OCDE a examiné les questions commerciales sur le plan des politiques plutôt que (comme ce fut le cas au GATT) sur le plan juridique. Les discussions de l'OCDE sur les nouveaux problèmes ont à l'occasion abouti à des accords formels dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM). Les pratiques d'approvisionnement des gouvernements lors de la Tokyo Round en est un exemple. Après des années d'analyses et de discussions, les ministres de l'OCDE ont en outre été amenés à reconnaître collectivement pour la première fois, en 1987, le besoin de réaliser des réformes agricoles et d'insister là-dessus dans l'Uruguay Round des NCM.

Les crises pétrolières des années 70 furent un choc pour les pays industrialisés et firent de la sécurité énergétique une priorité pour tous. C'est en réaction à la première crise pétrolière que l'OCDE créa en 1974 l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui regroupe 21 des 24 pays membres (la France, l'Irlande et la Finlande n'en font pas partie). Les membres de l'AIE ont convenu de mettre leurs stocks de pétrole en commun

en cas d'urgence. L'Agence a en outre collaboré avec les pays membres pour conserver l'énergie, réduire la dépendance à l'égard du pétrole en mettant au point d'autres sources d'énergie (comme le charbon, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables), réaliser un dosage énergétique plus équilibré, et entreprendre des travaux de recherche, de mise en valeur et de mise au point utiles tant pour la production que pour l'utilisation de l'énergie. Les autres grandes questions qui intéressent l'AIE sont les effets des préoccupations écologiques croissantes sur les politiques énergétiques, ainsi que les problèmes et les possibilités que créent les changements structurels profonds dans les économies à base énergétique. La recherche de la sécurité énergétique, tant à court terme qu'à long terme, demeure au cœur du travail de l'AIE.

L'énergie nucléaire, qui représente maintenant 18 % de la production d'électricité des pays membres, tient également une place importante dans la planification énergétique de l'OCDE. Créée en 1957, l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) s'intéresse à tous les aspects de son utilisation. Elle contribue en particulier à rendre les centrales nucléaires plus sûres et à planifier l'élimination des déchets.

Les innovations dans des domaines comme la biotechnologie, les techniques de l'information et les matériaux avancés (les superconducteurs, par exemple) pointent vers une nouvelle révolution industrielle. L'impact des sciences et de la technologie sur la croissance économique, la compétitivité et l'ensemble de la société est devenu un sujet de préoccupation pour tous les pays membres de l'OCDE. Le Comité de la politique scientifique et technologique, le Comité de l'information, de l'informatique et des communications, et le Comité de l'industrie cherchent à comprendre le processus d'innovation et à trouver des moyens de le stimuler et de l'orienter. D'autres comités de l'OCDE examinent aussi l'incidence des nouvelles techniques sur l'emploi.

Le rapport entre la croissance économique et l'environnement est un autre des grands sujets de préoccupation des années 80. La Conférence de l'OCDE sur l'environnement et l'économie tenue en 1984 et une conférence subséquente des ministres de l'Environnement de l'OCDE sont

arrivées à la conclusion que les facteurs écologiques doivent être un élément central dans les décisions nationales. Ces rencontres furent les précurseurs de la récente Commission mondiale sur l'environnement et le développement où l'on a insisté sur l'importance du développement viable. L'OCDE a également adopté des recommandations et pris des décisions précises sur les aspects économiques, juridiques et scientifiques de la gestion de l'environnement. C'est à l'OCDE qu'est né le principe bien connu selon lequel «qui pollue paie».

Les sujets discutés et négociés à l'OCDE au cours des deux dernières décennies ne sont pas étrangers aux préoccupations des décideurs canadiens. Le travail de l'OCDE sur l'ajustement structurel et la performance économique a facilité la discussion au Canada sur l'adaptation de l'économie nationale à une économie mondiale en évolution. Des leçons en ont été tirées pour établir les politiques dans les domaines du développement industriel régional, du travail et de l'éducation. Des ministres provinciaux sont passés à l'OCDE pour tirer des leçons et faire part de leur expérience dans les secteurs des politiques sociales et de l'éducation.

Dans le domaine du commerce, les ministres canadiens se sont servis de l'OCDE pour renforcer leur volonté politique de lutter contre le protectionnisme. Le Canada a appuyé l'importante étude de 1985 intitulée *Coûts et avantages des mesures de protection*, et, au cours des dernières années il s'est acharné particulièrement à promouvoir le travail de l'OCDE sur le coût des programmes de soutien agricole.

Dans le domaine de l'énergie, un sujet de préoccupation vital pour le Canada, qui est à la fois un producteur et un consommateur importants, les Canadiens ont encouragé l'AIE à se placer, en matière de sécurité énergétique, dans une perspective à plus long terme qui tienne compte, par exemple, du potentiel des régions reculées. Dans le domaine de l'environnement, comme dans celui des sciences et de la technologie, qui sont tous les deux devenus prioritaires pour le Canada, les Canadiens se sont tournés vers l'OCDE pour placer les choses dans de nouvelles perspectives et dégager un nouveau consensus international.

L'OCDE et un monde en évolution

L'OCDE a aidé ses membres à se situer dans un système économique international de plus en plus interdépendant. Le tiers monde a changé de façon sensible depuis la création de l'OCDE en 1961. Certains pays nouvellement industrialisés, comme la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taïwan, ont commencé à rattrapper ou même à dépasser certains pays de l'OCDE sur les plans du revenu par habitant et du commerce de biens manufacturés. Pendant ce temps, nombre de pays à revenus moyens, notamment en Amérique latine, et les pays africains les plus démunis du Sahel ploient sous le lourd fardeau de leurs dettes, ce qui entrave la croissance et entraîne une baisse du niveau de vie. Le contraste qu'offrent la diversité et l'individualisme des pays en développement et leur importance dans l'économie mondiale est frappant par rapport à leurs situations respectives aux débuts de l'OCDE.

En conséquence, l'OCDE a de plus en plus porté son attention sur des questions comme l'accès des pays en développement aux marchés internationaux de capitaux, le rôle des investissements étrangers directs et l'impact des pays en développement sur l'économie mondiale. Pour les pays membres de l'OCDE, un des objectifs fondamentaux a été de veiller à ce que leur propre croissance nationale favorise celle du tiers monde. Les responsabilités de l'OCDE à cet égard ont fait l'objet d'énoncés de politiques qui se dégagent particulièrement des communiqués ministériels de la fin des années 80.

Par ailleurs, le Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE examine les politiques d'aide des pays membres afin de déterminer quels seraient les mécanismes les plus efficaces pour soulager la pauvreté et promouvoir le développement. Le CAD a réussi à établir des normes internationales d'aide, à promouvoir un accroissement et une amélioration de l'aide publique au développement (APD) et à faire en sorte que les politiques d'aide des pays membres de l'OCDE ne s'opposent pas. La grande sécheresse qui a frappé les pays du Sahel dans les années 70 a amené la création du Club du Sahel au sein de l'OCDE. Le Club est devenu un important organisme de coordination et de mise en œuvre des stratégies d'aide dans la région. Le Centre de développement de l'OCDE permet

enfin de mettre les expériences en commun avec les pays en développement et de mener des recherches axées sur le développement et l'interdépendance.

Le Canada a constamment figuré parmi les pays membres de l'OCDE les plus favorables au développement économique et social du tiers monde. Il s'est servi du CAD comme terrain d'essai pour son propre programme d'aide et a encouragé les autres membres de l'OCDE par le biais du CAD à accroître et améliorer leur aide. En 1987-1988, le Canada a versé 2,7 milliards de dollars en APD, soit 0,5 % de son PNB, ce qui est bien au-dessus de la moyenne du CAD (0,36 %). Les thèmes majeurs de la coopération au développement prônés par le Canada dans les années 80 comprennent le développement économique et social viable, le partenariat avec les pays en développement, le soulagement de la pauvreté et la promotion de la justice sociale.

Programme de demain

Le chômage, les déséquilibres structurels, le protectionnisme, la perturbation du système financier mondial, la faim en Afrique, le défi des changements techniques et les risques écologiques sont des sujets de préoccupation constants. De nouveaux problèmes, impossibles à prévoir, vont certainement se manifester à mesure que l'interdépendance globale augmentera; le besoin de coopération internationale n'en sera que plus grand.

Grâce à l'expérience des années 70 et du début des années 80, l'OCDE peut mieux anticiper les événements improbables et percevoir les signes de changement dans le milieu économique international. Elle a démontré sa faculté d'adaptation aux situations nouvelles. Le Canada reste confiant que l'OCDE continuera d'évoluer et de relever efficacement les défis que lui réserve l'avenir, et qu'il demeurera un important instrument de coopération internationale.

Publications de l'OCDE

L'OCDE publie chaque année quelque 120 nouveaux ouvrages en français et en anglais, ses deux langues officielles. Au Canada, on peut se procurer les publications aux endroits suivants :

Renouf
1294, chemin Algoma
Ottawa (Ontario)
K1B 3W8
Téléphone : (613) 741-4333

Sans frais :
(Ontario, Québec, Maritimes)
1-800-267-1805
(Ouest canadien, Terre-Neuve)
1-800-267-1826

Magasins :
61, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5A6
Téléphone : (613) 238-8985

211, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M5B 1M4
Téléphone : (416) 363-3171

Federal Publications Inc.
301-303, rue King ouest
Toronto (Ontario)
M5V 1J5
Téléphone : (416) 581-1552

Les Éditions la Liberté Inc.
3020, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3V6
Téléphone : (418) 658-3763

Cette publication fait partie d'une série portant sur divers aspects de la politique étrangère du Canada. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction des services de communication au Canada (BFC), ministère des Affaires extérieures, 125, promenade Sussex, Ottawa, K1A 0G2.

(Also available in English)